

PROCEDURE DE TRANSMISSION DES FEUILLES DE MATCH ET FICHES BILAN – SAISON 2025-2026

Dans le cadre du bon déroulement des compétitions et du suivi administratif, nous vous rappelons qu'il est impératif de transmettre vos feuilles de match chaque semaine et ce, même pour les matchs pour lesquels une feuille de match électronique est faite.

Pour cette saison 2025-2026, les FDM doivent **OBLIGATOIREMENT** être déposées au plus tard le mercredi suivant la rencontre sur le Drive lien [FDM](#) puis dans le sous-dossier correspondant à la catégorie, au **format PDF** suivant :

AAAAMMJJ_UXX_Equipe Local_Equipe visiteur

ex : 20250906_U15_Angers1_Nantes1.pdf

Toute FDM mal complétée (nom complet des équipes, jour, horaire, officiels) et non déposée au format PDF ne pourra être validée.

Cette procédure, qui permet un contrôle efficace et régulier des documents de rencontre, est essentielle afin d'assurer la conformité des feuilles et de garantir une gestion harmonieuse des championnats.

La procédure est la même pour les fiches bilans [FICHES BILANS](#)

AAAAMMJJ_UXX_n°Tournoi_Lieu

ex : 20250914_U11_T1_Angers.pdf

Tout manquement à ces dispositions sera sanctionné conformément aux dispositions de l'Annexe AS-1- Infraction 4-2 (règlement des Activités Sportives p41) soit 50€ puis 100€ en cas de récidive.

Après validation, les feuilles de matchs seront classées et les résultats seront mis en ligne sur le site internet de la Zone.